CONDITIONS GENERALES

1/ Le présent contrat est conclu pour une période qui ne pourra en aucun cas excéder la durée initialement prévue. Le locataire signataire de ce contrat, ne pourra se prévaloir d'aucun droit de maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

2/ La réservation de la location est effective lorsque le locataire a fait parvenir au propriétaire un exemplaire du contrat signé avec un acompte de 30% du montant de la location. La proposition de location faite par le propriétaire est annulée, si le locataire n'a pas retourné le contrat et l'acompte dans le délai indiqué au recto. Le solde est à verser 15 jours avant l'entrée dans les lieux. Les cartes bancaires et chèques vacances ne sont pas acceptées.

3/ Si le nombre d'occupants dépasse la capacité prévue au contrat, sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires, de rompre le contrat ou de majorer le coût de la location d'un montant déterminé par ses soins.

4/ Avec le règlement du solde, un chèque de caution dont le montant est précisé au présent contrat, sera remis 15 jours avant l'arrivée au propriétaire. Cette caution sera restituée au locataire, après inventaire, déduction faite des détériorations et du coût de remise en état des lieux, au plus tard 2 semaines après le départ.
Un inventaire sera réalisé par le propriétaire ou son représentant au début et à la fin du séjour.

5/ Le jour de son départ, le locataire s'engage à rendre les lieux, aussi propres qu'il les a trouvés. La remise en état des lieux et le ménage sont à la charge du locataire. Dans le cas d'un ménage non fait au moment du départ, une somme de 45 € sera décomptée par le propriétaire sur la caution à restituer au locataire. Si le locataire souhaite avoir un forfait ménage, il devra régler la somme de 45 € avec le solde de sa location 15 jours avant l'arrivée dans les lieux.

6/ Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la nature des lieux. Il devra éviter toutes nuisances sonores et éviter l'encombrement des parties communes de la copropriété.

7/ Les animaux ne sont pas acceptés. Appartement NON FUMEUR.

8/ Les lits sont équipés de couettes et d'oreillers. Les draps, housses de couettes, taies d'oreillers, linge de toilette, tapis de bain et torchons de cuisine ne sont pas fournis. Ils peuvent être loués si le locataire en fait la demande 15 jours avant l'arrivée.

9/ Toute annulation doit être notifiée par le locataire au propriétaire par lettre recommandée. En cas d'annulation jusqu'à 1 mois avant le 1er jour de la location, l'acompte pourra être restitué à 100%.
En cas d'annulation après cette date, l'acompte restera acquis au propriétaire. Le règlement du solde de la location devra intervenir 15 jours avant le 1er jour de la location et restera acquis au propriétaire en cas d'annulation après cette date. La caution et la taxe de séjour indiquées au contrat, devront être réglées 15 jours avant le premier jour de la location.

10/ Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée mentionnée au présent contrat, le contrat devient nul, le propriétaire peut disposer de son appartement.

11/ Si le contrat est annulé par le propriétaire, il restituera l'acompte au locataire.

12/ Tout litige sur le descriptif ou l'état des lieux ne pourra être soumis au propriétaire par le locataire après le deuxième jour d'occupation des lieux.

13/ Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

CONTRAT DE LOCATION

Entre le PROPRIETAIRE:
Mme PASQUALON Odile « le p'tit bois » copropriété l'Agora 38, place Julien Bertrand 38880 AUTRANS MEAUDRE EN VERCORS

Et le LOCATAIRE :
MR , MME
Adresse :
Téléphone : Email :

COMPOSITION DE LA FAMILLE / DU GROUPE : .. personnes,
Dont adultes, ... enfants de moins de 18 ans.

DESCRIPTION DE L'HEBERGEMENT : STUDIO de 23 M^2

CAPACITE MAXIMALE : 2 personnes.

PERIODE DE LOCATION:
Du à partir de 16 heures, au à 10 heures.

PRIX DE LA LOCATION : € charges comprises.
ACOMPTE 30% € à verser à la signature du contrat
SOLDE A REGLER : € à verser 15 jours avant l'arrivée, le
CAUTION : 400 € à verser 15 jours avant l'arrivée, le
Cette caution sera restituée après inventaire dans les 2 semaines après le jour du départ.
TAXE DE SEJOUR à verser 15 jours avant l'arrivée: 0,90 € par adulte et par jour soit **€.**
Nuitée supplémentaire, si disponibilité et accord écrit : € la nuitée.
Les cartes bancaires et les chèques vacances ne sont pas acceptés.

Afin de valider ce contrat de location, merci de renvoyer un exemplaire daté et signé pour accord, accompagné d'un chèque de € à l'ordre de Odile Pasqualon, à l'adresse suivante: **Mme Odile Pasqualon 38,place Julien Bertrand 38880 AUTRANS MEAUDRE EN VERCORS**, avant le

Un règlement par virement peut être fait sur demande.
Au-delà de ce délai, la réservation de cet appartement ne pourra être maintenue.
Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso du contrat.

Fait à Autrans, le
Le propriétaire

Bon pour accord, le
Le locataire